



SOMMAIRE

► **POIREAU**: surveillez l'évolution des maladies, notamment du mildiou et de la rouille.

POIREAU

Réseau : 4 parcelles, parcelles flottantes

Stade : récolte

Thrips

A Ennetières-en-Weppes (59) et Allouagne (62), des individus sont signalés sur 12 et 20% des poireaux, respectivement. Des dégâts sont constatés sur 5% des plants dans ces deux parcelles du réseau. **La pression est faible et les températures annoncées pour les prochains jours ne seront pas favorables au développement de ces insectes.**

Limace

Dans le secteur des Flandres (59), des limaces sont observées au pied des fûts.

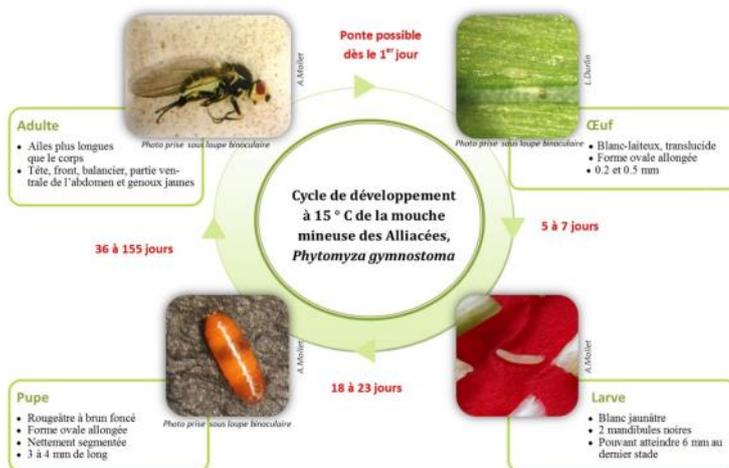
Noctuelle et teigne

Des chenilles de noctuelles et de teignes sont constatées dans des parcelles de poireaux dans le secteur des Flandres (59). La saison n'est pas propice à leur présence : les températures fraîches le matin ne sont pas favorables à son développement. **Habituellement, ce ravageur ne pose pas de problème majeur sur cette culture.**



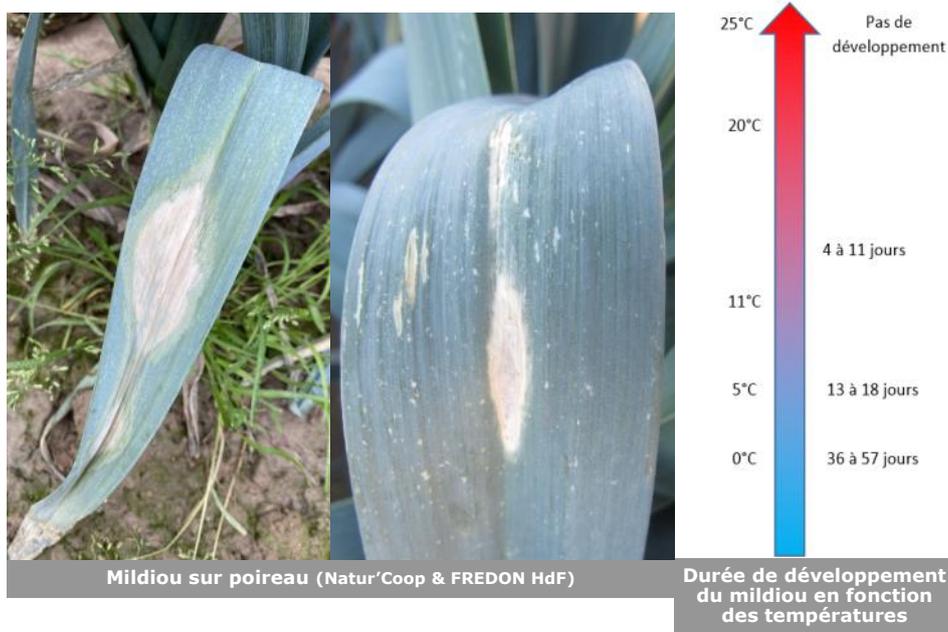
Mouche mineuse du poireau

A Herlin-le-Sec (62), des pupes de mouches mineuses sont constatées dans les fûts. Soyez attentifs à la gestion de vos déchets de poireaux dans lesquels la mouche hiverne sous forme de pupes. Ces pupes donneront lieu à l'émergence d'adultes au printemps.



Mildiou

A Ennetières-en-Weppes (59), Herlin-le-Sec (62), Loos-en-Gohelle (62), Allouagne (62) et dans le secteur des Flandres (59), des symptômes de mildiou sec et frais sont constatés. A Allouagne (62) et Herlin-le-Sec (62), 4 et 16% des poireaux sont porteurs de symptômes, respectivement. A Loos-en-Gohelle (62), des symptômes frais de mildiou sont constatés sur 24% des plants tandis que 44% sont encore porteurs de symptômes plus anciens. A Ennetières-en-Weppes (59), 32% des plants possèdent d'anciennes taches de mildiou. Dans le secteur des Flandres (59), certaines parcelles sont fortement attaquées par la maladie, notamment lorsque que les entrées de champ sont humides. Cette maladie se caractérise par des taches allongées et blanchâtres. Elle est favorisée par des températures basses mais positives, et peut se développer entre 0°C et 25°C avec un optimum à 17°C. **Le temps pluvieux et les températures entre 10 et 15°C sont favorables au développement de la maladie. Les symptômes peuvent apparaître de manière explosive lorsque des périodes douces et humides succèdent à des températures plus froides : les prévisions des jours prochains lui seront favorables.**



Stemphyliose / Alternariose

Des symptômes de stemphyliose sont observés sur 12% des poireaux à Allouagne (62), 24% des plants à Ennetières-en-Weppes (59) et 28% des poireaux à Loos-en-Gohelle (62) et Herlin-le-Sec (62).

Quelques plants sont concernés par des symptômes d'*alternaria* à Ennetières-en-Weppes (59). A Loos-en-Gohelle (62), 16% des plants sont infectés.

Ces maladies peuvent provoquer une dégradation importante du feuillage entraînant un parage plus conséquent. Les taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Stemphyliose et alternariose sont difficilement différenciables sur le terrain : les premiers symptômes se manifestent par des taches blanches allongées. Certaines mesures prophylactiques peuvent être mises en place en amont : éviter d'implanter les cultures de poireaux sur des parcelles où des déchets de parage ont été enfouis, certaines variétés semblent moins sensibles, privilégier les variétés jugées tolérantes, ajuster la fertilisation azotée car un excès peut sensibiliser la plante aux maladies, ...

Des températures comprises entre 12 et 34°C, et une humidité élevée sont favorables au développement de ces maladies, ce qui n'est pas le cas actuellement.



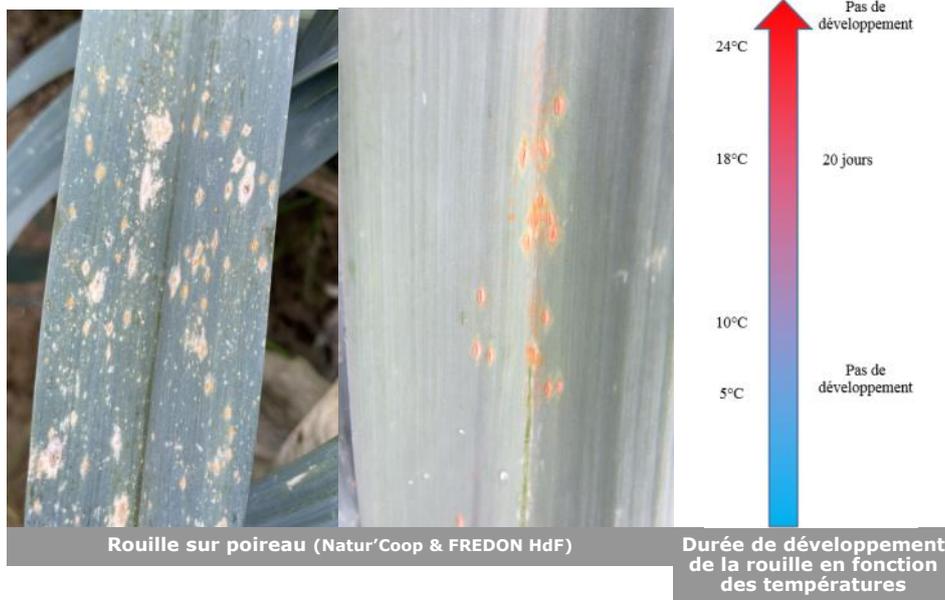
Rouille (*Puccinia porri*)

Des symptômes de rouilles sont observés sur quatre parcelles fixes du réseau, ainsi que dans le secteur des Flandres (59).

La rouille est caractérisée par des pustules orangées de 1 ou 2 mm de diamètre, plus ou moins foncées, situées sur la face inférieure ou supérieure des feuilles. Les feuilles de la base sont généralement les premières à être touchées par la rouille, car ce sont les plus âgées. La maladie progresse ensuite vers les étages supérieurs.

Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. **Les températures annoncées pour les prochains jours sont inférieures à 10°C, ce qui devrait ralentir le développement de la maladie mais pas la stopper. Soyez vigilants, en particulier sur les variétés dites « sensibles ».**

Site	Rouille
Allouagne (62)	32%
Ennetières-en-Weppes (59)	16%
Herlin-le-Sec (62)	96%
Loos-en-Gohelle (62)	100%



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : A. COURIER-PLRN - Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUUDE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : L. NIVET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF - V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France